news.belgium

28 avr 2017 -11:13

Ordre du jour du Conseil des ministres du 28 avril 2017

Le Conseil des ministres peut modifier l'ordre du jour. A l'issue du Conseil des ministres, vous trouverez les communiqués de presse sur www.presscenter.org et www.belgium.be.

- Règles générales d'exécution de la nouvelle loi sur les marchés publics Deuxième lecture
- Passation des marchés publics dans les secteurs spéciaux
- Validation du Cyberplan d'urgence national
- Appui de la Défense à la police intégrée en vue d'assurer des missions de surveillance
- Régie des bâtiments : prolongation du contrat de location d'un bâtiment pour la police fédérale à Machelen
- Marché public : fourniture de mobilier de bureau pour les services publics fédéraux
- Marché public : assurance hospitalisation pour les membres du personnel des services publics fédéraux
- Dispositions concernant le "mystery shopping" par des agents de contrôle de l'Inspection économique
- Augmentation de l'allocation d'interruption en cas de congé thématique
- Fixation des conditions et règles en matière de régime du tiers payant
- Prise d'acte de la stratégie nationale de développement durable
- Politique d'appui de la Belgique au SHAPE
- Memorandum of understanding entre l'OTAN et la Belgique concernant la coopération en matière de cyberdéfense
- Préparation du Conseil européen du 29 avril 2017
- Directives pour la préfiguration du Budget 2018, 2019 et 2020
- Varia

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe Rue de la Loi 16 1000 Bruxelles Belgique +32 2 501 02 11 https://chancellerie.belgium.be

Christophe Springael
Service Rédaction
+32 2 287 41 92
+32 477 59 14 37
christophe.springael@premier.fed.be

Sarah Delafortrie Service Rédaction +32 2 287 41 07 sarah.delafortrie@premier.fed.be

